



## Appel à projets 2022

### AMARRAGE, ANCRAGE ET ACCOSTAGE

Karukera Ballet souhaite apporter dans le cadre de son dispositif RECIF son soutien à des compagnies chorégraphiques par des temps d'accueil studio.

Ce projet est soutenu par la DAC Guadeloupe et la Préfecture de Guadeloupe, le Ministère des Outre-Mer, la Région Guadeloupe, la Ville du Moule en collaboration avec l'Artchipel / Scène nationale de Guadeloupe et Le TROIS C-L. Trois types d'accueils :

- Un accueil **AMARRAGE** sur 1 semaine avec une mise à disposition d'un studio et de l'espace coworking, accompagné d'un apport financier de 1 000 euros.
- Un accueil **ANCRAGE** sur une longue durée (3 semaines maximum) avec une mise à disposition du grand studio et de l'espace coworking, accompagné d'un apport financier de 3 000 euros.
- Un accueil **ACCOSTAGE** / aide à la reprise d'une à deux semaines maximum avec une mise à disposition du grand studio et de l'espace coworking, accompagné d'un apport financier (montant à définir selon le projet).  
Cette aide a pour but de faciliter la reprise du répertoire de la compagnie pour une meilleure diffusion des œuvres existantes et/ou de palier à une nécessité de reprise de rôle imposée par un cas de force majeure.

Ces accueils s'adressent à des compagnies émergentes ou confirmées, nationales ou internationales, dans l'objectif de soutenir les propositions aux écritures singulières.

Une attention particulière sera portée aux compagnies du territoire.

Les projets sélectionnés dans le cadre de cet accueil pourront également bénéficier d'un accompagnement artistique et/ou administratif.

Il sera demandé aux compagnies de proposer une action de sensibilisation pour des scolaires.

Afin de développer les liens entre créateurs et public, des restitutions seront organisées en fonction de chaque projet.

#### MODALITES DES DEPOTS DES DEMANDES :

Les accueils se dérouleront : entre le 15 février et le 31 décembre 2022

Date limite du dépôt des dossiers : 1er janvier 2022

Le formulaire devra être envoyé par mail uniquement à : [production@karukera-ballet.com](mailto:production@karukera-ballet.com)

Les candidats recevront une réponse le 15 janvier 2022.

Le formulaire de candidature devra être accompagné des éléments suivants :

- Un dossier de présentation du projet et de l'équipe
- Un lien vidéo de la création en cours ou précédente
- Une lettre de motivation à l'attention de Karukera Ballet, Direction Artistique





## FORMULAIRE DE DEMANDE

Nom de l'association :

.....

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

.....

Mail :

.....

Nom du responsable légal :

.....

Siret :

.....

Code APE :

.....

Licence :

.....

Site Internet :

.....

Nom du responsable en charge du suivi du dossier .....

Téléphone :

.....

Mail :

.....

Présentation courte de la Compagnie et des créations :

(Date de création de la compagnie, nombres de pièces, autres projets réalisés...)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## PROJET DE CRÉATION

Nom du responsable artistique du projet :

Titre du projet :

Chorégraphe(s) :

Nombre d'interprètes :

Durée prévue :

Date et lieu de création (première) :

Collaborations envisagées (musique, décors, costumes, vidéo ...) :

.....  
.....  
.....  
.....

Périodes de résidence souhaitées

.....  
.....

Partenaires du projet :

.....  
.....  
.....

Date(s) de diffusion prévisionnelle(s) :

.....  
.....  
.....

Lien(s) Vidéo : .....

KARUKERA BALLETT - Dispositif Récif

Responsable du Pôle Accueil Studio et résidence : Julien Ficely

Pôle Production : [production@karukera-ballet.com](mailto:production@karukera-ballet.com)

Adresse : Rue Euvremont Gene Bergevin- 97110 Pointe-à-Pitre/ SIRET

84295320000016<https://karukera-ballet.com>

